



ACTUALITÉ

YOUPI ON SIMPLIFIE LE TRI !

Vous avez déjà reçu, ou allez recevoir, une enveloppe avec les nouvelles informations sur le tri des déchets.

En effet, dès le 1er janvier prochain, il sera possible de mettre tous les emballages dans le bac jaune. C'est à dire que les pots de yaourt, les barquettes en plastiques ou en polystyrène, les films, les blisters et sacs plastiques, les pots de crème pourront dorénavant être déposés dans le bac à couvercle jaune et être recyclés.



ACTUALITÉ

CALENDRIERS DE COLLECTE

Vous les avez déjà reçu, ou allez les recevoir, mais vous pouvez aussi les télécharger sur le site internet de la Communauté de Communes :

[calendriers de collecte des déchets 2023](#)

Des exemplaires seront bientôt disponibles à l'accueil de vos mairies.

ATTENTION certains jours de collecte changent en 2023.



ACTUALITÉ

NOUVELLE ÉTIQUETTE SUR LES BACS JAUNES

Les agents du service Environnement vont passer dans toutes les rues des sept communes afin d'apposer une nouvelle étiquette sur votre bac jaune.

En effet, comme les consignes de tri changent (voir article plus haut), nous mettons à jour l'étiquette présente sur votre poubelle.



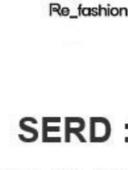
ACTUALITÉ

SERD : HALL'AUX DONS A PECHBONNIEU

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) et dans la continuité de l'évènement Balad'Dons, la mairie de Pechbonnieu organise Hall'aux Dons : un évènement qui vous permet de donner des objets, propres et en bon fonctionnement, le **dimanche 27 novembre de 8H à 13H sous la halle**.

Des stands gratuits seront mis à votre disposition. espace « réparation de vélos » sera également proposé.

Le règlement est disponible sur le site de la mairie de Pechbonnieu : [Infos et règlement Hall'aux dons](#)



ACTUALITÉ

SERD : COLLECTE DES TEXTILES

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) nous réalisons une collecte exceptionnelle des textiles dans les communes de Castelmaurou, Montberon et Pechbonnieu.

Vous en avez été informé par un flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Nous vous rappelons que des bornes de récupération sont disponibles sur toutes les communes.

Pour d'informations sur le recyclage des textiles sur notre site internet: [Collecte en apport volontaire des textiles usagés](#)



INFORMATION

AIDES POUR LE FINANCEMENT D'ACHATS DE VÉLOS NEUFS

La CC des Coteaux Bellevue travaille sur plusieurs projets pour améliorer l'offre de mobilité douce sur le territoire.

Savoir si il existe plusieurs aides financières pour soutenir l'achat d'un vélo neuf (électrique (VAE) ou non) ? Souvent cumulables entre elles et soumises à conditions de revenus.

L'Etat propose 2 aides : [+ d'infos](#)

- le bonus écologique, de 400€ pour un vélo à assistance électrique, et 150€ pour un vélo sans assistance électrique.

- la prime à la conversion en échange de la mise au rebut d'une voiture ou d'une camionnette classée Crit'Air 3 ou plus ancienne, pouvant atteindre jusqu'à 3000€

La Région propose l'Eco-chèque mobilité pour l'achat d'un VAE, d'un montant de 200€ sous conditions de revenus. [+ d'infos](#)

Si vous souhaitez utiliser votre vélo pour les trajets quotidiens domicile-travail, votre employeur peut prendre en charge une partie des frais de déplacement via le [forfait mobilités durables](#). [+ d'infos](#)

Et si vous bénéficiez du Forfait mobilités durables, la Région propose un [bonus supplémentaire](#), de 150 à 400 € en fonction de votre achat et de votre imposition. [+ d'infos](#)

En tant qu'utilisateur du réseau IIO Train, avec un abonnement annuel, vous pouvez profiter d'une [aide supplémentaire](#) de 100 € pour l'achat d'un [vélo pliant](#) (plus pratique à transporter en train). [+ d'infos](#)

Et enfin, si vous êtes habitant d'une des 37 commune de Toulouse Métropole (attention, les communes de la CCCB n'en font pas partie), vous pouvez prétendre à la [Prime Vélo](#), pouvant aller de 100 à 600 € en fonction de votre achat et de vos revenus. [+ d'infos](#)



ACTUALITÉ

ATELIERS JARDINAGE DECOSET

Vous trouverez ci-dessous les rendez-vous des prochains ateliers de jardinage du mois de novembre :

Ateliers "Les Engrais Verts" - Animés par Partageons les Jardins

- SAM. 26/11 | 10h-12h : Déchèterie de Montgiscard

> [Inscription obligatoire](#)

Ateliers "Réaliser son compost de déchets verts" - Animés par Humus & Associés

- SAM. 26/11 | 10h-12h : Déchèterie de Grenade

> [Inscription obligatoire](#)

Le programme complet pour l'année 2022-2023 est à retrouver [ici](#).

LA VOITURE PÈSE SUR LE BUDGET ET LA SANTÉ

- 40% des trajets quotidiens < 3 km
- Plus de 5000€ en moyenne
- 10 à 12% du budget des ménages (carburant, assurance, entretien...)
- 40% des décès dans les boulevards (à Paris et Marseille)
- 48 000 décès préventibles par an en France

PLACE AUX MODES ALTERNATIFS

POUR LES TRAJETS LES PLUS COURTS

- Marche < 3 km
- Trottinette 3-5 km
- Vélo 3-5 km
- Vélo électrique 5-15 km

POUR LES TRAJETS LES PLUS LONGS

- Bus > 3 km
- Tramway > 3 km
- Transport en commun

QUELS AVANTAGES ?

- C'est moins cher à l'usage: 20 km/jour = 100 €/an à vélo vs 1000 €/an en voiture
- C'est meilleur pour la santé: 30% de réduction de risque de maladie cardiovasculaire, cancer, diabète...
- 30% de réduction de coût de déplacement par an en vélo
- 30% de réduction de coût de déplacement par an en vélo

LA MOBILITÉ ÉVOLUE

- La métropole : 10% des déplacements sont en vélo
- Les véhicules électriques : 10% des déplacements en 2022, 20% en 2023, 30% en 2024
- La covoiturage : 10% des déplacements en 2022, 15% en 2023, 20% en 2024

INFORMATION

COMMENT SE DÉPLACER AUTREMENT ET MOINS CHER - FOCUS COVOITURAGE

Pourquoi covoiturer ?

Pour partager des frais de déplacement liés à la voiture (qui peuvent vite augmenter !), pour un moment de convivialité lors du trajet effectué à plusieurs et bien sûr, pour diminuer les gaz à effet de serre émis sur le territoire.

Oui mais comment ?

Tissééo Collectivités a créé le service Covoiteo pour mettre en relation les personnes souhaitant partager leur trajet quotidien en **s'organisant en amont et sans échange monétaire**.

Il existe plusieurs « spots » identifiés sur notre territoire, consultez la carte [ici](#)

Et pour consulter ou proposer un trajet, il suffit de s'inscrire [ici](#)

Si vous souhaitez impliquer votre entreprise dans cette démarche, une convention covoiturage avec Tisséo peut s'établir. Plus d'informations [ici](#)

Me désinscrire | Gérer mon inscription
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE
19 Route de Saint-Loup Cammas - 31140 PECHBONNIEU

Problème d'affichage ? [Ouvrir cette newsletter dans votre navigateur](#)